

CONTEXTE ET ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE PÊCHE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SOUBRÉ (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

CONTEXT AND ORGANIZATION OF FISHING ACTIVITIES IN THE SUB-PREFECTURE OF SOUBRÉ (SOUTH-WEST COTE D'IVOIRE)

Kadjo Henri-Joel NIAMIEN*, Kouakou Camille GOLI**, Guy Roger Yoboué KOFFI***,
Joseph P. ASSI-KAUDJHIS****

Résumé

L'article vise à analyser les enjeux des activités de pêche dans le développement socio-économique de Soubré. Il s'appuie sur des sources secondaires et des enquêtes par questionnaires réalisées auprès de 62 pêcheurs, 24 mareyeuses et 13 commerçantes détaillantes sélectionnés selon un échantillonnage aléatoire stratifié entre janvier et mars 2017 dans 6 localités. Il en ressort que les activités de pêche en 2017 employaient directement 187 pêcheurs et 65 mareyeuses. La production annuelle commercialisée sur les marchés était estimée à 150 tonnes (soit en moyenne, 600 kg/j) qui ont généré 2 400 000 FCFA en moyenne par pêcheur en 2016. Aussi, les taxes liées à l'activité ont permis de renflouer les caisses publiques à hauteur de 3 000 000 de francs CFA pendant la même période. Par ailleurs, il ressort de cette étude que le circuit de commercialisation est organisé en fonction de l'origine des pêcheurs. La pêche dans la sous-préfecture de Soubré contribue aussi au raffermissement des relations sociales entre les communautés de pêcheurs.

Mots clés : Soubré, activités de pêche, production, circuit de commercialisation, enjeux socioéconomiques.

Abstract

The article aims to analyze the stakes of fishing activities in the socio-economic development of Soubré. It is based on secondary sources and questionnaire surveys of 62 fishers, 24 fishmongers and 13 retailers selected by stratified random sampling between January and March 2017 in 6 localities. It appears that the fishing activities in 2017 directly employed 187 fishermen and 65 female fish traders. The annual marketed production on the markets was estimated at 150 tons (on average, 600 kg / d), which generated an average of 2,400,000 FCFA per fisherman in 2016. Also, taxes linked to the activity made it possible to replenish public funds up to 3,000,000 CFA francs during the same period. In addition, it appears that the marketing system is organized according to the origin of the fishermen. The fishing in the sub-prefecture of Soubré contributes also to the strengthening of social relations between the fishing communities.

Keywords : Soubré, fishing activities, production, marketing circuit, socio-economic issues.

* Géographie, Université Alassane Ouattara, Jniams7@gmail.com

** Géographie, Université Alassane Ouattara, camillegoli4@gmail.com

*** Géographie, Université Alassane Ouattara kgryoboue@gmail.com

**** Université Alassane Ouattara, jkaudjhis@yahoo.fr

INTRODUCTION

Les pêcheries de capture resteront la source, pendant de nombreuses décennies encore, de la plus grande partie du poisson produit en Côte d'Ivoire (H. Shep et al, 2013, p.1). Dans ce pays, le secteur des pêches et de l'aquaculture occupe une place stratégique dans l'économie ivoirienne au regard de la problématique de la sécurité alimentaire et du nombre d'emplois directs et indirects généré (Anoh et Koffi-Bikpo, 1999, p.50). Pourtant, sa contribution n'était que de 4,5% au PIB agricole et de 2% au PIB total en 2014 (MIRAH, 2015,p.9). Au plan nutritionnel, le poisson est la première source de protéine animale en Côte d'Ivoire avec une consommation de 15 kg/hab./an ; or, la production nationale de la pêche et de l'aquaculture ne couvre que 17% des besoins de la population et le déficit est couvert par les importations de poissons (DAP cité par FIRCA, 2015, p.7). La faible performance du secteur halieutique est totalement en contradiction avec les potentialités hydrologiques de la Côte d'Ivoire caractérisées par 4 462 km² (1,38% de sa superficie) d'eau de surface ; dont de nombreux cours d'eau et un réservoir relativement important de 1 760 km² de retenues d'eau (FAO, 1984, p.3). Ce potentiel hydrique fait l'objet de plus en plus, d'une attention singulière des populations dans un contexte de difficultés économiques. C'est le cas de la sous-préfecture de Soubré qui à la faveur de la crise cacaoyère va connaître un essor des activités de pêche.

La sous-préfecture de Soubré, située dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire pendant longtemps été le socle du développement de l'économie cacaoyère du pays. Toutefois, depuis plus de trois décennies, une crise profonde y agite l'économie de plantation. Cette dernière est matérialisée par la baisse des revenus des paysans due à la détérioration des prix des matières premières agricoles, mais aussi aux vieillissements du verger et aux maladies affectant les plants de cacao. Cette situation a favorisé un essor des activités de pêche comme complément aux sources de revenu des ménages. Dès lors, quels sont les déterminants à la base de cet essor ? Comment s'organisent les activités de pêche ? En quoi améliore-t-elle les revenus des opérants ?

Cette étude vise à analyser le contexte et l'organisation des activités de pêche dans la sous-préfecture de Soubré. Elle présente d'abord, le contexte socio-environnemental qui caractérise les activités de pêche. Ensuite, l'étude analyse l'organisation de cette activité. Enfin, elle s'intéresse aux enjeux socio-économiques liés à la pratique de l'activité dans la sous-préfecture de Soubré.

1. MATÉRIELS ET MÉTHODE

L'étude a été réalisée entre le 14 janvier et le 16 mars 2017 suite à une phase de préenquête effectuée du 09 septembre au 11 octobre 2016 dans 9 villages pratiquants l'activité de pêches dans la sous-préfecture de Soubré. Cette étape qui avait pour but d'actualiser la base de données fournie par le service des pêches et de l'aquaculture de Soubré, nous a permis de retenir 6 localités dont Soubré-ville, Petit guéyo, Kpéiri, Petit trémé, Petit mayo et Koperadji (Figure 1). Ces dernières ont été choisies sur la base de la représentativité des pêcheurs, des moyens utilisés pour l'activité, de la production annuelle et de l'impact des activités de pêche sur le niveau de vie des populations. Ainsi, à partir d'un échantillonnage aléatoire simple, 3/5 des acteurs (pêcheurs et mareyeuses) répertoriés lors de la phase de préenquête ont été sondés par le biais d'un questionnaire. Ce questionnaire adressé aux acteurs a porté sur le profil sociodémographique, le mode d'organisation et les revenus générés par l'activité. Ce sont donc, 62 pêcheurs et 24 mareyeuses qui ont été tirés de manière

aléatoire sans remise, à l'aide de numéros identifiants écrits sur des bouts de papier et déposés dans une urne. Aussi, 13 commerçantes détaillantes réparties sur différents marchés et choisies en fonction d'un critère de commercialisation du poisson pêché localement ont également fait l'objet d'enquête (Tableau I).

Tableau I : Nombre d'acteurs enquêtés

Localité	Pêcheurs	Mareyeuses	Commerçantes
Soubré-ville	35	14	9
Petitguéyo	09	5	2
Kpéiri	8	3	2
Petit trémé	4	2	-
Petit mayo	4	-	-
Koperadji	2	-	-
Total	62	24	13

Source : Enquête personnelle, 2017

Par ailleurs, le responsable du Bureau Aquaculture-Pêche (DAP) et celle de la plateforme des mareyeuses ont été également interrogés. L'entretien avec le premier a porté sur l'état des lieux de la pêche dans la sous-préfecture, l'organisation de l'activité ainsi que les modalités d'accès aux activités de pêche. S'agissant de la seconde, l'entretien a permis de comprendre l'organisation du système de commercialisation des produits de pêche. Les données sur l'évolution du nombre de pêcheurs et de mareyeuses, ainsi que l'évolution annuelle des productions de pêche et des prix pratiqués, ont été fournies par le Bureau Aquaculture-Pêche. Le traitement des données a été effectué par le logiciel Excel. Le traitement cartographique s'est fait à partir du logiciel Arc Gis 10.2.

Figure 1 : Situation géographique des localités enquêtées



Source : BNETD, 2011; DHP-Soubré, 2017 Réalisation : NIAMIEN K., 2017

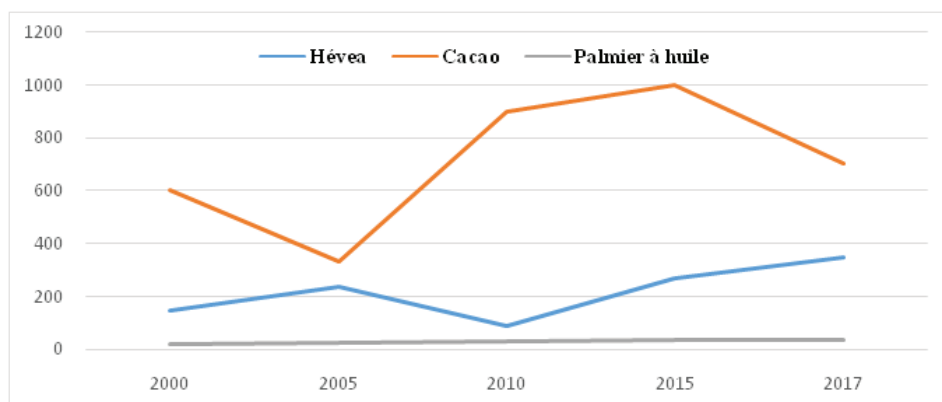
2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

2.1. Contexte environnemental favorable à l'essor des activités de pêche dans la sous-préfecture de Soubré

2.1.1. Crise de l'économie des cultures de rente et émergence de nouveaux pêcheurs

L'économie de la sous-préfecture repose essentiellement sur trois cultures de rentes que sont le cacao, le palmier à huile et l'hévéa. Le cacao a été pendant longtemps et reste encore, le cœur de l'économie de Soubré. De plus en plus, la culture du palmier à huile et de l'hévéa connaissent une extension et contribuent de ce fait à la diversification des sources de revenus paysannes. Toutefois, ces différentes spéculations de rentes sont sujettes à une crise de la main-d'œuvre rurale, à la fluctuation des prix des produits agricoles (Figure 1) et aux difficultés d'évacuation des produits de l'espace de production vers l'espace de stockage-commercialisation. À cela, il faut ajouter, le vieillissement du verger et les nombreuses maladies (*swollen shoot*), qui amoindrissent la production, surtout dans le cas du cacao. Toutes ces difficultés ressenties par les paysans sont à la base de l'amenuisement des revenus agricoles. La figure 2 présente la variation des prix du cacao, de l'hévéa et du palmier à huile de 2000 à 2017.

Figure 2 : Variation des prix (Kg/FCFA) du cacao, de l'hévéa et du palmier à huile de 2000 à 2017



Source : INS, 2016 ; Enquête personnelle, 2017

La figure 2, renseigne sur la variation des prix du cacao, de l'hévéa et du palmier à huile entre 2000 et 2017. Le prix du cacao a connu une baisse d'environ 300 francs CFA entre 2000 et 2005 ; le prix passant de 600 francs à 330 francs CFA le kilogramme (kg). À partir de cette date, le prix du kilogramme a connu une hausse pour atteindre 1000 francs CFA lors de la campagne 2015-2016. Après cela, le prix du cacao a chuté de 1000 francs à 700 francs CFA le kilogramme pendant la campagne 2016-2017. Pour ce qui est de l'hévéa, on constate aussi une fluctuation du prix. À partir de 2005, de 240 francs CFA le kilogramme, le prix va chuter jusqu'à 90 francs CFA en 2010 avant de remonter à 350 francs CFA en 2017. Quant au palmier à huile, le prix du kilogramme est resté relativement constant, mais plutôt surtout faible sur cette même période. Le prix du kilogramme de la graine de palme a connu une légère évolution de 2000 à 2015, passant de 20 à 37 francs CFA.

Ainsi cette variation du prix qui émane de la dépréciation du coût des matières premières sur le marché international, ne garantit pas suffisamment le revenu du paysan qui dans sa politique de stabilisation de son revenu opte pour une diversification de la production. C'est dans ce contexte que de nombreux paysans embrassent le métier de pêcheur en vue de diversifier leurs sources de revenus.

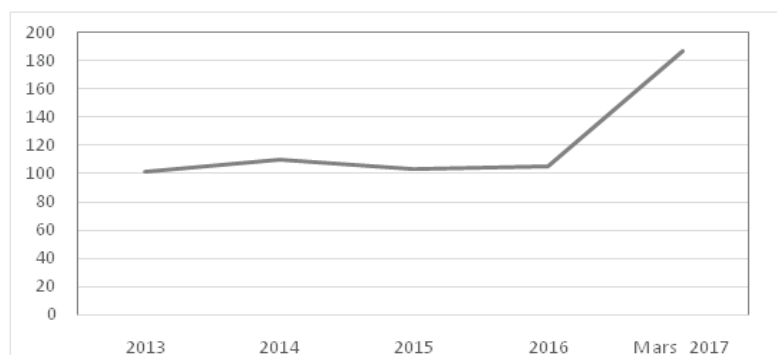
De plus en plus les jeunes de Soubré accordent un grand intérêt aux activités de pêche. Selon H. Djekou (2016, p.25), le nombre d'ivoiriens qui exerce la pêche comme activité professionnelle à Soubré est passé de 6 à 35 entre 2009 et 2016 ; soit une augmentation moyenne de 5 ivoiriens par an.

2.1.2. Initiatives publiques en faveur du développement des activités de pêche à Soubré

Plusieurs initiatives de développement des activités de pêches sont aux comptes des pouvoirs publics. En effet, l'État par le biais du bureau local de la production halieutique règlemente le secteur de la pêche. Des réunions sont organisées une fois par mois avec les pêcheurs et les mareyeuses. Le but étant de sensibiliser et d'informer ces derniers sur le respect de l'environnement et l'utilisation rationnelle des produits de pêches. Également de s'enquérir des difficultés vécues au quotidien par ces acteurs. En outre, des formations périodiques sont proposées aux acteurs des métiers de la pêche par le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDLP) en fonctions de leurs attentes. Ces formations sont destinées aux professionnels qui s'acquittent régulièrement de leur cotisation vis-à-vis des caisses publiques. Elles ont pour objectifs de donner aux acteurs, des moyens de gestion de leur trésorerie, de susciter en eux l'entrepreneuriat et de les éduquer à plus de responsabilités dans la sécurité sanitaire du poisson et du consommateur.

Aussi, depuis le mois d'avril 2017, l'Etat a permis la mise en place d'un plan de développement de la pêche dans la région de Soubré en vue d'organiser le secteur et permettre aux pêcheurs de la zone de vivre de cette activité (B. N'Guessan, 2017). Ce plan a été lancé par la société des énergies de Côte d'Ivoire (Ci-énergies) maître d'ouvrage du projet, en collaboration avec le Bureau national d'études technique et de développement (Bnetd). Les activités de ce projet sont, entre autres, la mise en place d'un comité de gestion de la pêche, le renforcement des capacités des pêcheurs et des mareyeuses, la formation des agents du Bureau de pêche et la construction d'infrastructures (débarcadères et des voies d'accès). Toutes ces initiatives publiques en faveur du développement de la pêche ont engendré une croissance du nombre de pêcheurs professionnels entre 2013 et 2017. La figure 3 en est une illustration.

Figure 3 : Évolution du nombre de pêcheurs professionnels entre 2013 et mars 2017



Source : DAP-Soubré, 2017

La figure 3 présente l'évolution des pêcheurs entre 2013 et 2017. Cette évolution a connu 3 phases. En effet, entre 2013 et 2014, le nombre de pêcheurs va passer de 101 à 110 personnes. Ensuite, ce nombre va connaître une chute progressive jusqu'en 2015 (103 pêcheurs) avant d'augmenter de manière exponentielle pour atteindre 187 individus en mars 2017.

La baisse du nombre de pêcheurs observée entre 2014 et 2016 est consécutive aux travaux du barrage de Soubré qui a restreint l'exercice de l'activité de pêche à certains endroits. L'évolution rapide entre 2016 et mars 2017, s'explique par la fin des travaux du barrage qui ouvre une nouvelle aire aux activités de pêche. Ce nombre de pêcheurs, bien qu'en croissante évolution, ne représente qu'environ 2 % des personnes qui pratiquent la pêche artisanale en Côte d'Ivoire (DAP, 2016). En effet, selon la Direction Aquaculture et Pêche (2016), le nombre de ces derniers s'estime à environ 11 000 dont la majorité est basée dans le district d'Abidjan. Par contre, au Sénégal, selon S. Nick (1998), le secteur de la pêche artisanale emploie de façon directe 60 000 pêcheurs.

2.1.3. Croissance rapide de la population, potentiel marché de consommation des produits de pêche

À Soubré, selon la présidente de la plateforme des mareyeuses (2016), le poisson reste l'une des denrées alimentaires, la plus consommée surtout en milieu rural, où la viande se vend de plus en plus cher. La sous-préfecture de Soubré a connu une croissance rapide de sa population depuis l'indépendance jusqu'en 2017 comme l'atteste le tableau II. Cette population constitue donc un foyer de consommation important de poisson.

Tableau II : Évolution de la population et de la production halieutique de la sous-préfecture de Soubré de 1975 à 2017

Années	1975	1988	1998	2005	2014
Population	41 866	120 278	216 000	-	175 163
Production du poisson (tonnes)	-	-	409	244	196
Prix moyen du poisson pratiqué (F CFA) bord-fleuve	-	-	527	539	1 330

Source : RGPH, 1988-1998-2014 ; INS-DAP, 2012 ; DAP-Soubré, 2016

Il ressort du tableau II que la sous-préfecture de Soubré a connu une croissance rapide de sa population entre 1975 et 1998 passant de 41 866 à 216 000 habitants. Cette situation s'explique par les nombreuses vagues migratoires en direction de ladite localité par des populations étrangères (surtout burkinabés) et par des ivoiriens, en particulier des Baoulés (P. Janin, 2000, p.796). Ces vagues migratoires sont consécutives à l'essor de l'économie agricole qu'a connu la sous-préfecture impulsé par le binôme café-cacao. Toutefois, à partir de 1998, le nombre d'habitants va connaître une évolution décroissante pour atteindre 175 163 habitants en 2014. En effet, pendant cette période, la localité est témoin des mouvements d'émigration de Burkinabés et Baoulés provoqués par les nombreuses crises (amenuisement de l'encadrement, baisse des revenus, conflit foncier) qui secouent l'économie de plantation à Soubré. À ce propos, M. Tano (2008, p.329) soutient que l'ampleur pris par les conflits fonciers entre les jeunes autochtones retournés à la terre et les populations allogènes et allochtones (Baoulé et Burkinabé) à partir de 1980, a été à la base du déplacement

des migrants étrangers. Ces derniers se sont réorientés dans d'autres secteurs d'activité hors de la zone forestière comme la culture de l'anacarde, du coton et de l'orpaillage (S. Affou et K. Tano, 1991, p.309). Cependant, cette évolution de la population n'a pas été en adéquation avec la production locale de poissons ainsi que le prix pratiqué. En effet, cette production a connu une baisse entre 1998 et 2014, passant de 409 à 196 tonnes ; soit une baisse moyenne d'environ 14 tonnes par an. Par ailleurs, à cette même période, le prix moyen du poisson dans la localité a connu une hausse passant de 527 à 1330 francs ; soit une hausse de 50 francs par an.

Il s'observe que la diminution de la production de poisson a occasionné une hausse du prix de celui-ci dans la sous-préfecture de Soubré traduisant ainsi, une inadéquation entre l'offre et la demande. Cette inadéquation situe sur l'importance du poisson dans la consommation des ménages. En 2014, à Soubré, la consommation théorique des produits de pêche locale par habitant était estimée à 0,9 kg¹. Pourtant, en Côte d'Ivoire la consommation par habitant est estimée à 15 kg/an (DAP cité par FIRCA, 2015, p.7). Ainsi, la population de cette sous-préfecture, se présente comme un potentiel marché de consommation des produits locaux issus de la pêche continentale.

2.2. Organisation spatiale et socioéconomique des activités de pêche dans la sous-préfecture de Soubré

2.2.1. Production halieutique organisée autour du fleuve Sassandra

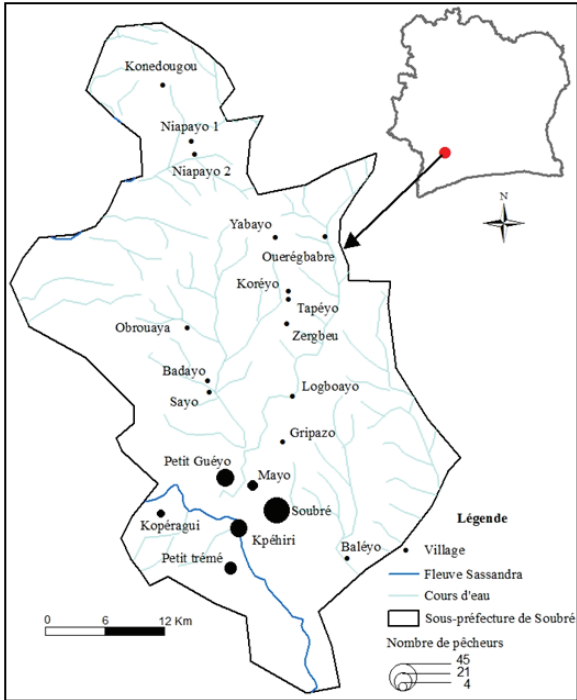
La sous-préfecture de Soubré bénéficie d'un cadre physique propice aux activités de pêche. Le réseau hydrographique de Soubré est constitué de cours d'eau permanents dont les plus importants sont le fleuve Sassandra et ses principaux affluents que sont la Lobo, la Dado, le N'Zo et le Goh. Ce dense réseau hydrographique permettant à ladite sous-préfecture d'être suffisamment drainée est un atout important pour le développement des activités de pêches.

Ainsi, la production et la répartition socio-spatiale des pêcheurs sont fonction de la situation géographique du fleuve Sassandra. La figure 4 présente cette réalité.

La figure 4 présente la répartition socio-spatiale de l'activité de pêche. Cette activité de pêche est pratiquée dans le sud-ouest de la sous-préfecture suivant le cours du fleuve Sassandra. Les sites concernés sont, la ville de Soubré, de Petit Guéyo, de Kpéhiri, de Petit Trémé, de Mayo et de Kopéragui. La commune de Soubré abrite le plus grand nombre de pêcheurs, soit 54 individus essentiellement maliens et guinéens. Les Bété et les Bakwé résident dans les autres localités. Les produits de pêches transitent par 3 débarcadères. Celui de *palmeraie* situé à 11 kilomètres de Soubré sur l'axe Soubré-Okrouyo ; ceux *du pont* et de *Saint Carmel* sont situés dans la commune de Soubré. Le débarcadère palmeraie a enregistré au cours de l'année 2016, 151 tonnes (71%) de produits de pêche contre 49 tonnes (23%) pour le débarcadère *du pont* et 13 tonnes (6%) pour le débarcadère *Saint Carmel*. Cette inégale distribution des produits de pêche dans les débarcadères se justifie par l'éloignement de certains espaces de pêche par rapport à la commune de Soubré.

1- Résultat obtenu à partir du calcul de nombre d'habitants et de la production de 2014 renseignés par le tableau II

Figure 4 : Répartition socio-spatiale de l'activité de pêche



Source : BNETD, 2011 ; DHP-Soubre, 2017 Réalisation : NIAMIEN K., 2017

Les matériaux utilisés pour la pêche à Soubre sont artisanaux (photo 1). La pirogue n'est pas motorisée. Les filets utilisés pour capturer le poisson sont le filet maillant, l'épervier, les palangres et la nasse. Ce dernier est utilisé par 89% des pêcheurs.

Photo 1 : Matériels artisanaux de pêche à Soubre



Cliché : Niamien K., 2017

En dépit de ces moyens rudimentaires, les pêcheurs de Soubré capturent en moyenne 18 tonnes de poisson par mois, soit environ 600 kilogrammes de poissons par jour (H. Djekou, 2016, p.30).

2.2.2. Circuit de distribution des produits de pêches empreint à des relations sociales

Les activités de pêche dans la sous-préfecture de Soubré s'organisent autour des communautés de pêcheurs. Il n'existe pas d'association de pêcheurs, mais des regroupements de pêcheurs en fonction de leurs origines et de leurs nationalités. Cette activité est exclusivement réservée aux hommes. L'absence des femmes dans cette activité s'expliquerait par des facteurs culturels qui la relèguent le plus souvent aux activités de ménage. Mais aussi, le fait que la pêche recommande l'usage quotidien et répété de la force physique surtout pour mettre la pirogue à l'eau, la pagayer et tirer le filet jeter à l'eau. Le tableau III renseigne sur le profil sociodémographique des pêcheurs dans la sous-préfecture de Soubré.

Tableau III : Profil sociodémographique des pêcheurs dans la sous-préfecture de Soubré

<i>Paramètres</i>	<i>Caractéristiques</i>	<i>Fréquence (%)</i>
<i>Âge</i>	Moins de 35 ans	38
	De 35 à 60 ans	56
	Plus de 60 ans	06
<i>Nationalité</i>	Ivoirien	30
	Malien	56
	Burkinabé	02
	Guinéen	12
<i>Situation matrimoniale</i>	Célibataire	21
	Marié	77
	Veuf	02
<i>Niveau d'étude</i>	Aucun	72
	Primaire	16
	Secondaire	12
	Supérieur	00

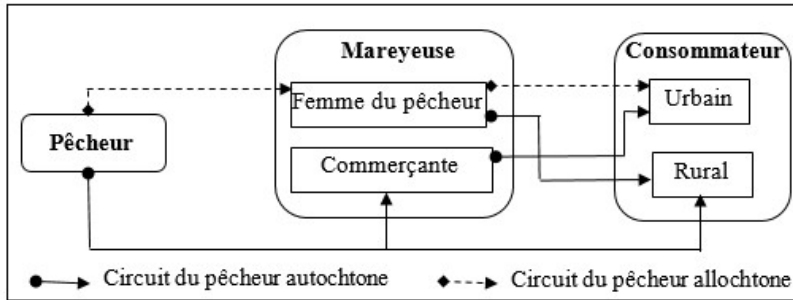
Source : Enquête personnelle, 2017

Il ressort du tableau III que l'activité de pêche est dominée par des adultes dont l'âge est compris entre 35 et 60 ans. Les jeunes représentent 38% des pêcheurs de la sous-préfecture. Par ailleurs, les maliens constituent la plus grande communauté de pêcheurs avec 56 % contre 30% d'ivoiriens. À ces derniers, s'ajoutent 12% de guinéens et 02% de burkinabés. Les pêcheurs sont en majorité mariés (77%). Seulement, 21% sont célibataires et 02% sont veufs. Concernant leurs niveaux d'étude, 72 % sont illettrés, tandis que 16% ont un niveau primaire contre 12% ayant un niveau secondaire.

L'utilisation des produits de la pêche varie en fonction de la communauté de pêcheurs. En effet, pour les pêcheurs maliens, burkinabés et guinéens, le poisson issu de la pêche est destiné dans sa grande majorité à la commercialisation ; seule une infime partie est réservée pour la consommation du ménage. Cette logique d'utilisation des produits de pêche s'oppose à celle des autochtones Bété et Bakwé. Alors, pour ces derniers, deux tiers (2/3) des produits de pêches sont réservés pour la consommation du ménage.

Par ailleurs, la distribution du poisson depuis le pêcheur jusqu'aux consommateurs suit des itinéraires différents en fonction des communautés de pêcheurs. La figure 5 en est une illustration.

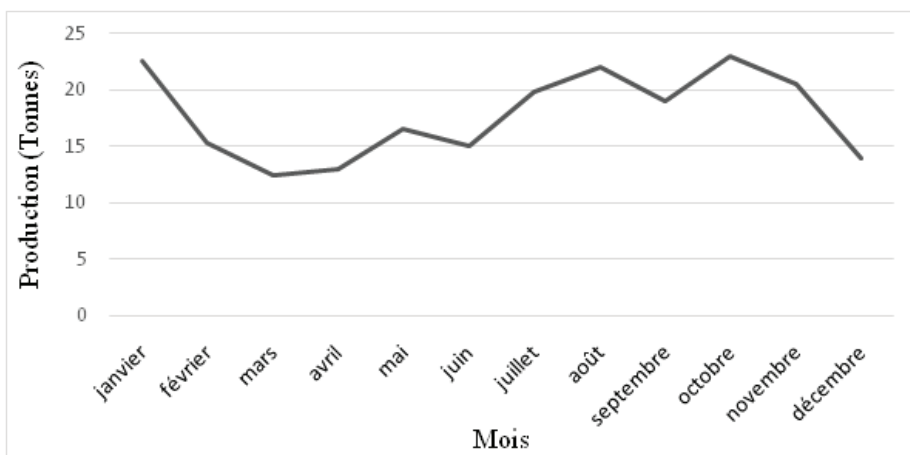
Figure 5 : Circuit de distribution des produits de pêche dans la sous-préfecture de Soubré



Source : NIAMIEN K., 2017

Le circuit de distribution diffère en fonction de l'origine du pêcheur. Les pêcheurs maliens, burkinabés et guinéens vendent le poisson uniquement par l'intermédiaire de leurs femmes. De plus, toute la production est vendue aux consommateurs urbains. Pour ce qui concerne, les autochtones Bété et Bakwé, l'itinéraire de distribution diffère en fonction de l'espace de commercialisation. En effet, ceux-ci, aidés par leurs femmes livrent le poisson à des mareyeuses ou directement aux consommateurs. Les femmes des pêcheurs autochtones vendent aux consommateurs des villages environnants tandis que la mareyeuse livre aux consommateurs dans la ville de Soubré. Contrairement aux femmes des pêcheurs allochtones qui font de l'activité du mareyage leur profession, les femmes des pêcheurs autochtones, sont des commerçantes de divers produits agricoles et dans la majorité des cas des agricultrices. Cette diversification de leurs activités est fonction de la disponibilité saisonnière du poisson. En effet, cette disponibilité varie selon la saison sèche et la saison pluvieuse. La figure 6 présente la variation mensuelle de la production de poisson dans la sous-préfecture de Soubré.

Figure 6 : Variation mensuelle des produits de pêche (en tonnes) dans la sous-préfecture



Source : DAP-Soubré, 2017

La figure 6, renseigne sur la variation mensuelle des pêches. Il en ressort que de janvier à mars, la production de poisson baisse avant de connaître une évolution croissante jusqu'au mois d'août. Ensuite, elle rechute légèrement en septembre. À partir de ce mois, la production de la pêche baisse considérablement jusqu'en décembre. Ainsi, la variation de la production diffère en fonction du niveau de la pluviométrie. Lorsque le niveau de l'eau monte, l'activité de pêche est productive ; et lorsqu'en saison sèche, le niveau de l'eau baisse, la production suit le rythme.

3.3. Enjeux socio-économiques de la pratique de la pêche

3.3.1. Pêche à Soubré, une activité génératrice de revenus

Les activités de pêches sont génératrices de revenus aussi bien pour les acteurs directs que pour les acteurs indirects de l'activité.

Nos entretiens avec les pêcheurs professionnels de la sous-préfecture ont révélé que certains d'entre eux pouvaient gagner jusqu'à deux millions de francs CFA par an. En effet, en 2016, la production de poisson enregistrée par la Direction Aquaculture-Pêche de Soubré était estimée à 213,150 tonnes. La vente de cette production a permis aux 105 pêcheurs de gagner la somme de 251 740 000 francs CFA. En moyenne, chaque pêcheur a obtenu environ 2 400 000 francs CFA soit un gain moyen de 200 000 francs CFA par mois.

Par ailleurs, selon nos enquêtes (2017), la marge bénéficiaire pour la mareyeuse sur un kilogramme de poisson est en moyenne de 500 francs CFA. En effet, la majorité des poissons issus de la pêche continentale artisanale de Soubré est vendue en moyenne entre 800 et 1 000 francs CFA le kilogramme ; seuls se distinguent les Tilapia Oreochromis Niloticus (carpes) et les Écrevisses vendus respectivement à 2 000 et 1 500 francs CFA. Tous ces prix sont pratiqués bord-fleuve. Ainsi, une mareyeuse peut vendre en moyenne 20 kilogrammes de poisson par jour, pour un bénéfice journalier compris entre 8 000 et 12 000 francs CFA ; soit un gain mensuel oscillant entre 240 000 et 360 000 francs CFA.

Au vu de ces résultats, il ressort que l'activité de pêche nourrit le pêcheur et la mareyeuse. Par ailleurs, cette activité permet aussi de renflouer les caisses publiques. En effet, pour accéder à l'activité, le pêcheur et la mareyeuse doivent s'acquitter de certaines taxes présentées dans le tableau IV.

Tableau IV : Montant à payer pour exercer les activités de pêche à Soubr

Activité	Désignation	Montant
Pêcheur	Immatriculation de la pirogue	5 000 / an
	Taxe d'exploitation	36 000 / an
	Licence de pêche	16 000 / an
	Total du pêcheur	57 000 / an
Mareyeuse	Carte de mareyeuse	5 000 / an
	Laissez-passer	2 000 / vente
	Taxe salubrité	1000 / vente

Source : Source : DPH, 2017 ; enquête personnelle, 2017

Il ressort du tableau IV qu'en plus de garantir un revenu aux pêcheurs et aux mareyeuses, les activités de pêche renflouent les caisses publiques. Selon, nos enquêtes (2017) seulement 32 sur les 105 pêcheurs recensés en 2016 se sont acquittés de la totalité des taxes (57 000 francs CFA). Les autres se sont acquittés soit de la taxe d'exploitation (payable 2 000 francs par mois) soit de la licence de pêche (16 000 par an). Ainsi, plus de 2 500 000 francs ont été versés dans les caisses publiques par les pêcheurs (DAP-Soubré, 2016). Pour ce qui concerne les mareyeuses, notre investigation n'a pas permis d'évaluer leur contribution financière. En 2016, elles étaient au nombre de 63 mareyeuses en activité et déclarées aux services de la Direction Aquaculture-Pêche de Soubré. Ces informations montrent le poids de la pêche dans le développement socioéconomique de la sous-préfecture de Soubré.

3.3.1. Pêche à Soubré, facteur d'amélioration des conditions de vie des populations

Les activités de pêche apparaissent comme des leviers socioéconomiques susceptibles d'améliorer la qualité de vie des populations de la sous-préfecture de Soubré. En effet, ce sont des milliers d'emplois indirects que l'activité génère. Ce sont, entre autres, les apprentis pêcheurs, le commerce de poisson en friture ou fumé, les monteurs de filets, les menuisiers/réparateurs de pirogue, etc. Tous ces emplois permettent aux acteurs de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Lors de nos enquêtes (2017), des mareyeuses ont affirmé utiliser les revenus tirés de la vente du poisson pour scolariser leurs enfants et survenir aux besoins du ménage. De même, ces niches d'emplois pourraient constituer un palliatif à l'oisiveté, à l'incivisme et à la criminalité. Cette assertion est partagée par S. Nick (1998). Il soutient que les emplois générés par la pêche permettent à plus de 240 000 personnes au Sénégal de subvenir à leurs besoins et de s'éloigner ainsi de l'immoralité. En outre, ce chiffre évoqué par Nick est largement au-dessus de celui de K. Mensah (2015) qui situe le cas du Togo. Il affirme que dans ce pays, la pêche fait vivre plus de 150 000 pêcheurs au Togo.

De plus, avec une production de 213 tonnes (en 2016) vendues sur les marchés urbains et ruraux, les pêcheurs de la Sous-préfecture contribuent à améliorer la disponibilité du poisson dans les ménages. Selon la présidente de la plateforme des mareyeuses de Soubré, 90% au moins du poisson pêché est écoulé en frais sur les marchés de la sous-préfecture. À cela, s'ajoute le prix du kilogramme de viande de bœuf qui est plus chère que celui du poisson sur les différents marchés. En effet, le prix local du kilogramme de bœuf est fixé à 2000 francs CFA alors que celui du poisson frais issu de pêche locale est fixé à 1500 francs CFA.

Par ailleurs, l'observation participante a permis de comprendre que les communautés de pêcheurs développaient des actions susceptibles de renforcer leurs liens sociaux. En effet, les pêcheurs maliens basés à Soubré ont mis en place depuis 2014, un fonds de soutien alimenté mensuellement par une partie des revenus tirés de la vente du poisson. Ce fonds permet de venir en aide à l'un d'entre eux qui se retrouverait en difficulté financière. Également, les autochtones Bétés se sont unis pour acquérir des matériels (filets, chaîne de froid) qu'ils utilisent moyennant une contribution financière en vue de son amortissement.

CONCLUSION

Les activités de pêches occupent une place importante dans l'économie de la sous-préfecture de Soubré. Plusieurs facteurs y ont contribué, tels que l'environnement hydrique favorable à sa pratique et la crise de l'économie de plantation dans la région. Cette crise a causé l'amenuisement du revenu des paysans suscitant chez eux une reconversion aux activités halieutiques. À cela, il faut adjoindre des initiatives publiques en faveur de l'organisation de la pêche et l'importante démographie de Soubré qui constitue un potentiel marché de consommation des produits de pêche. Ces atouts ont permis une croissance rapide du nombre de pêcheurs passant de 103 en 2013 à 187 en mars 2017. En 2016, l'activité a permis à chaque pêcheur de gagner en moyenne la somme de 2 400 000 francs CFA. Également, ces derniers ont renfloué les caisses publiques à environ 3 000 000 de francs CFA. Ces différents résultats découlent d'un échantillonnage aléatoire simple sans remise de 99 acteurs impliqués dans l'activité. Cet article souffre d'une insuffisance de mise en relation des résultats obtenus avec les résultats des travaux antérieurs. En effet, la revue de la littérature n'as pas permis de collecter des résultats d'études menées sur ce sujet dans la région de la Nawa. Ainsi, cet article jette les bases scientifiques de l'organisation des activités de pêche ; ainsi que du système de commercialisation induit dans la sous-préfecture de Soubré. Les résultats obtenus éclairent sur les enjeux socioéconomiques que constitue la filière pêche dans le développement de ladite localité. Toutefois, ce travail ouvre des perspectives théoriques nouvelles relatives d'une part aux enjeux sanitaires de l'activité de pêche à Soubré et d'autre part à l'émergence d'une tradition halieutique chez les autochtones (surtout les jeunes) de plus en plus nombreux à pratiquer la pêche. Pour le premier, la vétusté des outils utilisés par les pêcheurs, le traitement du poisson après pêche ainsi que les conditions rudimentaires de transformations du poisson par les mareyeuses pourrait être approfondi. Pour le second, l'article a permis de mettre en relation la crise des cultures de rentes et le développement d'une tradition de pêche ; cependant, d'autres raisons pourraient expliquer ce fait.

BIBLIOGRAPHIE

Brigitte N'GUESSAN, 2017, Soubré: Un plan de développement de la pêche initié, Fratmat.info du 11 avril 2017 <https://www.fratmat.info/index.php/region/soubre-un-plan-de-developpement-de-la-peche-initie> consulté le 15 aout 2017

Direction Aquaculture et Pêche, 2016, *la pêche artisanale maritime en Côte d'Ivoire, un secteur clé pour la sécurité alimentaire, confrontée à de nombreux défis, poster*, « programme régional de renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les états membres et de création d'une base de données régionale », [En ligne], disponible sur <http://atlas.statpeche-ue-moa.org/> consulté le 15 aout 2017

FAO, 1984, Plan Directeur pour le Développement des Pêches Dulcicoles en Côte-d'Ivoire. Rapport de mission 12 février-27 avril 1984. FI : DP/IVC/77/003, Document de travail 3, Octobre 1984, Rome. <http://www.fao.org/docrep/field/003/AC433F/AC433F01.htm#ch2>, Consulté le 15 Septembre 2016.

FIRCA, 2015, Étude diagnostique de la pisciculture en Côte d'Ivoire, Cabinet Déclic, Abidjan, 88 p.

Hamed DJEKOU, 2016, rapport annuel des activités halieutiques à Soubré, DAP-Soubré, Document interne, Soubré, 35 p.

Helguile SHEP, Yapo Ludovic ALLECHI, Foungnigue TRAORE et Kouadio Sylvain KONAN, 2013, Enquête cadre de la pêche artisanale Continentale, MIRAH-UEMOA, Rapport final, Abidjan, 146p.

Institut National de la Statistique-RCI, 2013, Évolution comparé des productions halieutiques entre 2002 et 2012, INS-RCI, Abidjan, 18 p.

Kouao Paul ANOH, Céline Yolande KOFFIE-BIKPO 1999 : Le rôle des femmes dans la communauté de pêcheurs-artisans dans l'agglomération d'Abidjan : le cas de Vridi-zimbabwe, in Géographie ivoirienne, Cahiers Nantais, Abidjan, pp. 47-60.

Kwuku MENSAH, 2015, Togo : La pêche négligée par le régime « Faure », les pêcheurs désormais sans port de pêche [En ligne], Consulté le 15 aout 2017 ; disponible sur <http://www.27avril.com/blog/affaires/agriculture/togo-la-peche-negligee-par-le-regime-faure-les-pecheurs-desormais-sans-port-de-peche>

Maxime TANO, 2008, « Crise cacaoyère et stratégies de survie des producteurs : le cas des Bakwé dans le Sud-Ouest ivoirien » in Les Cahiers d'Outre-Mer : Revue de géographie de Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, N°243, pp 323-338

Ministère des Ressources Animales et Halieutique-RCI, 2015, Plan stratégique de développement de l'élevage de la pêche et de l'aquaculture (PSDEPA), Volets pêche et aquaculture, tome 1&2, 101 p.

Pierre JANIN, 2000, « Crises ivoiriennes et redistribution spatiale de la mobilité : les Baoulé dans la tourmente » in: Tiers-Monde, tome 41, n°164, Disparités régionales et globalisation, organisations paysannes et marchés, pp. 791-814

Sophie NICK, 1998, Importance de la pêche au Sénégal et le rôle primordial des femmes dans cette activité, Une introduction au 3ème congrès du Collectif National des Pêcheurs Artisanal du Sénégal (CNPS), [En ligne], disponible sur <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-5549.html> consulté le 15 aout 2017

WorldFish Center, 2005, Le poisson et la sécurité alimentaire en Afrique, WorldFish Center, Penang (Malaisie), 12p.

Yapi Simplicie AFFOU et Kouadio TANO 1991 : « La boucle du cacao en Côte d'Ivoire : une situation migratoire inversée », in André QUESNEL et Patrice VIMARD (ED), Migration, changements sociaux et développement, Paris, ORTSOM, pp.307-315